

la contagion variolique a produit, chez des personnes vaccinées depuis plus de vingt-cinq ans, des varioles les plus heureusement modifiées, sans que le long espace de temps qui s'était écoulé depuis la vaccine ait diminué en rien le pouvoir modificateur de celle-ci. Or, puisque la modification a été la même, soit que la variole eût été observée quelques jours après la vaccination, ou bien après un espace de vingt-cinq ans, nous ne pensons pas que l'on puisse raisonnablement indiquer une époque précise où le pouvoir antivariolique de la vaccine aura disparu.

183. Diverses expériences ont été faites en inoculant des mélanges de virus-vaccin et de virus variolique; il en est résulté tantôt la vaccine, tantôt la variole. Si les deux virus sont introduits séparément, mais à la même époque, et si les piqûres sont très-rapprochées, les éruptions locales, en se développant, peuvent se confondre, et le virus retiré, d'un côté produira la vaccine et de l'autre la variole. En vaccinant un enfant exposé à la contagion variolique, on le préservera quelquefois entièrement de son action; d'autres fois, au contraire, il se développe en même temps que la vaccine une variole modifiée. Enfin, dans quelques cas, comme nous avons eu occasion de l'observer dans le service de Bielt, la variole se montre même d'une manière confluyente, et poursuit, en même temps que les vésicules vaccinales d'insertion, une marche régulière.

En inoculant donc la vaccine, on se gardera bien d'avancer, comme les premiers vaccinateurs, que l'économie se trouvera à tout jamais à l'abri de la contagion variolique. On se proposera pour but de modifier la variole si elle vient à se développer, et d'en faire disparaître tout le danger. Ce résultat suffit, selon nous, pour mériter tous les éloges adressés à la découverte de Jenner, pour la rendre une des plus belles conquêtes dont l'art puisse se glorifier.

EQUINIA.

184. Ce nom a été donné par le docteur Elliotson à la morve aiguë chronique, transmise directement du cheval à l'homme; nous l'adoptons, pour l'appliquer, ainsi que l'un de nous l'a déjà fait dans un autre ouvrage, aux deux affections provenant du cheval, et accompagnées de symptômes cutanés, plus ou moins importants; nous distinguerons chacune d'elles par une épithète particulière. Ces affections provenant d'une même source sont, en effet, très-distinctes dans leur nature: car l'une, l'*equinia mitis*, est une affection légère, très-bénigne, et l'on pourrait même dire salutaire, puisqu'elle paraît l'origine de la vaccine; tandis que l'autre, ou *equinia glandulosa*, est une maladie des plus graves, ayant, jusqu'ici, fait périr le plus grand nombre de ceux qui en ont été atteints.

EQUINIA MITIS.

Eaux aux jambes.

185. L'*equinia mitis* est l'affection vésiculo-pustuleuse que Jenner nous a fait connaître il y a cinquante ans, et qui inoculée, à ce qu'il pense, sur la tétine des vaches par des personnes qui l'avaient elles-mêmes contractée de chevaux atteints des *eaux aux jambes*, y développerait la vaccine. La maladie connue des vétérinaires sous ce nom d'*eaux aux jambes* est une tuméfaction assez forte qui s'étend plus ou moins au-dessus du sabot du cheval, et où des pustules se développent et laissent échapper, en crevant, une matière puriforme abondante, d'abord très-claire, puis plus épaisse. C'est le contact immédiat de ce fluide qui développe assez fréquemment, sur les mains des personnes qui soignent les chevaux, telles que les cochers, les palefreniers et les maréchaux ferrants, une érup-

tion vésiculo-pustuleuse que nous avons eu plusieurs fois occasion d'observer à l'hôpital Saint-Louis.

L'*Equinia mitis* a donc un siège spécial chez les personnes qui, en soignant les chevaux atteints des *eaux aux jambes*, permettent à la matière qui s'en écoule de venir en contact direct avec certaines parties. Nous l'avons toujours observée sur le dos des mains, ce qui provient sans doute de l'épaisseur moins considérable de l'épiderme en ce point. L'éruption, d'abord vésiculeuse, à large base rouge, ne tarde pas à voir s'agrandir cette base par la formation d'une aréole érythémateuse, en même temps que la vésicule devient pustuleuse. Il en résulte que, d'abord petit et vésiculeux, chaque point finit par offrir le volume d'une pièce de 25 ou de 50 centimes. Nous avons toujours rencontré un certain nombre de ces pustules vésiculeuses, soit que la matière morbifique ait été appliquée sur plusieurs écorchures, soit que, par suite de l'inoculation, plusieurs pustules aient été développées. La vésicule qui se forme sur la surface enflammée, se remplit d'abord d'un fluide transparent, qui devient purulent du huitième au dixième jour, et commence ensuite à se dessécher : une croûte assez épaisse se forme et laisse à sa chute une cicatrice bien prononcée. Quelquefois de légers symptômes généraux accompagnent la formation de ces pustules vésiculeuses à base enflammée et à dépression centrale plus ou moins marquée, et dont les caractères présentent une identité remarquable avec ceux de la vaccine.

Des expériences tentées par Woodville, Coleman et Pearson ont cependant prouvé que la vaccine pouvait se montrer aux tétines des vaches sans que la matière provenant des *eaux aux jambes* ou de l'*Equinia mitis* en eût été la cause; aussi Jenner avait-il cessé de considérer la vaccine comme occasionnée seulement par cette cause. D'un autre côté, Pegge, Loy, Sacco, etc., ont démontré que le fluide tiré des jambes des chevaux malades pouvait réellement développer la vaccine chez la vache. D'après quelques inoculations faites par Bielt, il semblerait démontré que la matière des pustules de l'*Equinia mitis* possède

un pouvoir antivarioloux beaucoup moins prononcé que celle des pustules vaccinales.

Le traitement de cette légère éruption est fort simple, et consiste en quelques applications locales émollientes, une boisson rafraîchissante et le soin de faire garder le repos aux mains ou à la main affectée.

EQUINIA GLANDULOSA.

Morve.

186. L'*Equinia glandulosa* n'est connue que depuis un petit nombre d'années, et c'est plus particulièrement aux travaux du docteur Elliotson, en Angleterre, et de M. le docteur Rayer, en France, que la science est redevable des lumières que nous possédons à ce sujet. Le doute qui existe encore dans l'esprit de beaucoup d'hommes de l'art, relativement à la nature précise du mal, n'empêche pas que celui-ci se présentant sous des formes caractéristiques, nous n'ayons cru devoir en donner la description et le classer parmi les affections cutanées. Nous avons cru pouvoir d'autant moins passer cette affection sous silence, que l'on compte, depuis 1840, cent vingt-trois cas connus de transmission de la morve du cheval à l'homme, tant en France (79), qu'en Angleterre (27) et en Allemagne (17). D'ailleurs, le doute ne porte que sur la nature de la maladie, et non sur le fait de son existence même, car son apparition n'est que trop fréquente. Les uns pensent, avec MM. Elliotson, Rayer, Breschet, Andral, etc., que c'est franchement la morve qui se reproduit chez l'homme; les autres, tels que MM. Magendie, Barthélemy, Bouley, Renault, etc., veulent que ce soit une maladie de nature charbonneuse, un empoisonnement septique, causé par l'introduction dans l'économie d'une matière putride, mais qui ne constitue pas la morve équine proprement dite.

En médecine vétérinaire, on donne le nom de morve et de farcin à deux maladies de forme différente, mais de nature identique, affectant le cheval, l'âne et le mulet. La morve est aiguë ou

chronique. La première est caractérisée par un flux nasal, d'abord clair et abondant, qu'on nomme *jetage*, et qui devient ensuite trouble, épais et sanguinolent : sa marche peut être rapide et alors l'animal périt en quelques jours par asphyxie ; mais, en général, elle dure davantage. M. Rayet, qui a examiné avec soin les lésions cadavériques, admet trois formes de morve aiguë : 1° l'ecchymotique et gangréneuse, caractérisée par des pétéchies, des ecchymoses et des gangrènes en divers points ; 2° la pustuleuse, caractérisée par une éruption dans les fosses nasales d'élevures solides ou purulentes, par des ulcérations, des pétéchies de la pituitaire, du larynx, de la muqueuse bronchique et même de la peau de l'animal ; 3° une forme qui réunit les caractères des deux autres. La morve aiguë se développe tantôt sur des chevaux sains, tantôt sur des chevaux atteints soit de la morve chronique, soit du farcin.

La morve chronique ne paraît jamais être une suite de la morve aiguë ; c'est plutôt le même mal avec une marche lente. L'animal tombe, au bout d'un temps plus ou moins long, dans le marasme et meurt dans l'épuisement le plus complet, si on ne l'abat pas auparavant. La morve chronique ne semble pas être, comme quelques auteurs l'ont pensé, une affection tuberculeuse analogue à la phthisie chez l'homme.

Le farcin, qui complique fréquemment la morve aiguë, mais plus rarement la morve chronique, et qui existe souvent seul, consiste dans l'inflammation des ganglions et des vaisseaux lymphatiques. Lorsqu'il complique la morve aiguë, les ganglions lymphatiques sous-maxillaires sont affectés, soit des deux côtés, soit de l'un ou de l'autre seulement, selon que l'une des fosses nasales ou que les deux se trouvent atteintes. Sur le tronc et les membres, le farcin se montre, tantôt sous forme de petites tumeurs rondes ou ovales, ce sont les tumeurs farcineuses ; tantôt sous forme de cordes, c'est le chapelet farcineux ; tantôt enfin sous celle d'engorgement.

A ces diverses tuméfactions lymphatiques succèdent la fonte purulente et les ulcérations à bords renversés : en un mot la

marche est très-analogue à celle des scrofules chez l'homme. La morve et le farcin, bien qu'ils puissent exister isolément chez le cheval, se rencontrent donc fréquemment ensemble, et tantôt l'une des affections, tantôt l'autre, se montre en premier ; enfin, l'inoculation de l'humeur du farcin chronique peut, comme l'inoculation de la morve chronique, développer la morve aiguë chez le cheval.

187. *L'equinia glandulosa* (cette épithète latine nous paraît la seule qui puisse exprimer la morve), a été d'abord indiquée par Lorin en 1812 (*Observation sur la communication du farcin des chevaux aux hommes. Journ. de méd., chir. et ph.*, févr. 1812). Plus tard, en 1821, Shilling, dans le *Journal de Rust*, et Remer, en 1822, dans le *Journal de Hufeland*, publièrent, à Berlin, les premières observations positives de morve aiguë gangréneuse chez l'homme. Des observations subséquentes et décisives ont été fournies en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie et en Hollande, par Weisses, Muscroft, Seidler, Travers, Grub, Kreig, Brown, Tarozzi, Elliotson, Williams, Numan, Alexander, Brera, Hertwig, Vigla, Nonat, Legroux, Andral, Petit, Renaud, Lions, Wolf, et en particulier par M. Rayet, qui développa chez des chevaux tous les symptômes propres à la morve aiguë, en leur inoculant soit le pus d'un abcès, soit l'humeur de pustules et de bulles gangréneuses pris également sur un malade de son service, atteint de la morve communiquée par un cheval. Ces inoculations furent ensuite répétées par les savants professeurs d'Alfort avec le même résultat. Tant de faits accumulés, tant d'expériences ont mis hors de doute la possibilité de la transmission de la morve du cheval à l'homme et, *vice versa*, celle de la morve de l'homme au cheval ; cependant l'identité des maladies n'a pas été aussi clairement démontrée.

Ainsi, le développement de la morve aiguë contagieuse produit par MM. Renault et H. Bouley, avec une injection de pus ordinaire dans les veines d'une jument très-saine, mais boiteuse par suite de fracture, semble donner gain de cause à ceux qui sou-

tiennent qu'il y a seulement, dans ces faits de transmission, un empoisonnement septique analogue à ceux qui sont produits par d'autres matières putrides, et non l'action spécifique d'un virus particulier, celui de la morve; ces expériences nous semblent mériter une grande attention. Après s'être assuré que pendant un mois cette jument avait présenté toutes les apparences de la santé, l'on fit passer dans la masse du sang, par la jugulaire incisée, et à l'aide d'un entonnoir introduit avec précaution dans l'ouverture, un mélange fait avec 5 centilitres d'eau distillée et 2 centilitres de pus provenant d'une large plaie que portait à la queue un cheval allemand récemment anglisé par le procédé d'incision longitudinale, et d'un séton appliqué sur une jument pour cause de boiterie d'un membre antérieur. Ce mélange avait été filtré avec soin avant de l'introduire. Immédiatement après cette injection survinrent des troubles anormaux dans la circulation et la respiration, dont les fonctions furent violemment précipitées, et il y eut, cinq minutes après, à deux reprises, rejet de matières fécales assez abondantes, phénomène que les expérimentateurs disent être constant après l'injection de substances étrangères dans les veines. Une demi-heure après, l'ordre fut rétabli dans l'économie, et la journée (le 21 avril) se passa comme à l'ordinaire, la jument mangeant le soir sa ration accoutumée. Le 22, rien d'anormal. Le 23, conjonctives et pituitaire d'une teinte jaunâtre avec mélange de rouge livide; œil infiltré d'une sérosité limpide que l'on fait couler sur le chanfrein par le rapprochement des paupières; pouls fort sans beaucoup d'accélération, diarrhée séreuse abondante; conservation de l'appétit. Le 24, même teinte safranée des muqueuses; diminution de l'appétit. La bête est plus triste, moins irritable; chaleur des lèvres et des pourtours des naseaux; air expiré plus chaud qu'à l'ordinaire; écoulement par les deux narines d'un liquide filant, un peu jaunâtre, non adhérent aux ailes du nez; le membre postérieur droit, siège de la fracture, est très-engorgé. Les 25 et 26, aggravation des symptômes. Le 27, mamelles engorgées; vulve infiltrée de sérosité; infil-

tration des membres postérieurs, du droit surtout; tête basse, œil voilé à moitié par la paupière supérieure; muqueuse safranée, piquetée de rouge; lèvres brûlantes; bouche sèche et pâteuse; pouls petit, vite, concentré; battements du cœur tumultueux; jetage par les narines, abondant, floconneux et de couleur citrine. Le 28, l'œdème des mamelles a augmenté et envahi l'abdomen. Des pustules farcineuses se sont développées à la face externe de la cuisse droite. Jetage plus abondant, glaireux, filant, d'un jaune safrané caractéristique; pituitaire infiltrée, et marquée de piquettes d'un rouge foncé; sur la cloison cartilagineuse, du côté gauche, s'élève une pustule lenticulaire, blanchâtre à son sommet et entourée d'une aréole rouge. Ganglions de l'auge engorgés et douloureux. Le 29, pustules en plus grand nombre dans les fosses nasales, les unes intactes, les autres ulcérées, à fond livide, bourgeonneux, à bords taillés à pic, infiltrés et entourés d'une aréole rouge foncé. Éruption farcineuse autour du nez, des yeux, sur les joues, à l'encolure, sur les côtés, aux plats des cuisses. Abattement extrême; aggravation de tous les symptômes généraux. Le 1^{er} mai, les ulcérations des cavités nasales se sont élargies; infiltration des ailes du nez, respiration nasale sifflante: de grosses cordes farcineuses sillonnent les joues et se dirigent vers les ganglions de l'auge, devenus très-volumineux; pustules plus nombreuses à la surface du corps; pouls à peine perceptible: l'animal tombe de faiblesse le soir et meurt à onze heures. L'autopsie a démontré les traces les plus évidentes de la morve et du farcin. Aucune trace d'inflammation dans les articulations.

Le 28 avril, la matière du jetage, prise sur la jument malade, avait été inoculée à un cheval d'une excellente constitution et se nourrissant parfaitement, atteint seulement d'une carie de l'os du pied et trop ruiné des membres pour qu'on en tentât la guérison. L'inoculation fut faite par quatre piqûres au pourtour des narines. Le 2 mai, les piqûres devinrent le siège d'un engorgement particulier, annonçant l'action virulente du fluide inoculé.

Du 2 au 13 mai, apparurent successivement tous les symptômes caractéristiques de la morve aiguë, et l'autopsie faite le 14 ne laissa aucun doute sur l'existence de cette maladie.

Cette expérience a été renouvelée à plusieurs reprises par MM. Renault et H. Bouley sur le cheval, et toujours ils ont obtenu des résultats analogues. Ils l'ont également tentée sur un chien, en ayant la même précaution, de filtrer le mélange de pus et d'eau distillée avant de procéder à l'injection, et ils ont observé dans les poumons des altérations semblables à celles de l'homme qui succombe à la morve aiguë. Les fosses nasales étaient le siège d'une très-vive injection dans toute leur étendue, et à la partie inférieure de la partie latérale gauche de la cloison, il existait un point noir ramolli et ulcéré. (*Recueil de Médecine vétérinaire pratique*, mai 1840.)

Des faits de cette nature, qui démontrent l'influence délétère de l'injection dans la masse du sang, de pus n'ayant subi d'autre altération que celle qui pourrait avoir résulté de son exposition à l'air atmosphérique, prouvent péremptoirement qu'il n'est pas nécessaire qu'un virus septique soit introduit dans l'économie, pour qu'on voie se produire les symptômes les plus funestes de la morve. Mais, en donnant gain de cause à cette opinion, ils laissent à décider *si le pus sans mauvaise qualité apparente, pouvant occasionner de tels désordres, à plus forte raison il ne peut pas en être ainsi, lorsqu'un virus septique, tel que le pus et les humeurs provenant, soit d'un cheval morveux, soit d'un homme infecté de la morve, a été introduit dans l'économie.* La contagion directe est-elle toujours nécessaire? Quelques faits semblent prouver que les exhalaisons provenant du cheval morveux et introduites dans les poumons de l'homme par la respiration, peuvent également occasionner cette terrible affection chez celui-ci. Elliotson dit avoir observé la maladie chez une femme, qui l'avait contractée en lavant les linges d'une personne qui en était atteinte; et le docteur Gravel rapporte deux cas semblables. Le docteur Ferri a vu un jeune homme gagner cette terrible maladie en soignant son père, qui l'avait prise d'un

cheval atteint de morve aiguë. Ces faits pourraient servir d'explication au développement de la maladie, dans des cas où il était très-difficile de remonter jusqu'aux preuves de la contagion directe provenant du cheval. De plus, MM. Nonat et Bouley, remarquant que la morve aiguë peut se développer sans contagion chez les chevaux, par suite d'une nourriture insuffisante ou de mauvaise qualité, avec un travail forcé et le séjour dans un lieu bas et humide, ne seraient pas éloignés de croire qu'une affection analogue pourrait aussi se produire chez l'homme exposé aux mêmes causes débilitantes et insalubres.

Chez l'homme, qui doit seul nous occuper ici, le laps de temps qui s'écoule depuis l'introduction dans l'économie du virus morveux, jusqu'à l'apparition des prodromes du mal, varie depuis quelques jours à plusieurs semaines, et même lorsque certains symptômes, tels que la courbature générale, des lassitudes inexplicables, et des douleurs, plus ou moins générales, annoncent l'impression du virus septique sur l'individu, le temps de la durée de ces symptômes est encore très-variable jusqu'à l'explosion du mal à l'état aigu. Nous verrons que cette dernière forme de la maladie peut même succéder à des états chroniques ayant la plus grande analogie, soit avec la morve chronique, soit avec le farcin.

188. L'équinia glandulosa aiguë, qui est la forme la plus commune et qui, ainsi que nous venons de le dire, est quelquefois entée sur le mal chronique, est caractérisée par des symptômes dont les plus constants sont une prostration extrême; des douleurs qui simulent à s'y méprendre les douleurs rhumatismales dans diverses parties du corps, aux articulations et dans les muscles; des éruptions de pustules phlyzaciées, de taches érysipélateuses, d'ecchymoses; des tumeurs suppurantes, ayant toutes une tendance gangréneuse plus ou moins prononcée; la diathèse purulente; un flux muqueux nasal, qui pourrait manquer dans quelques cas, ainsi que le fait remarquer avec beaucoup de raison M. Andral, parce que le décubitus sur le dos, auquel les malades sont condamnés par leur prostration extrême, doit avoir pour effet nécessaire l'écoulement, vers le pharynx, de